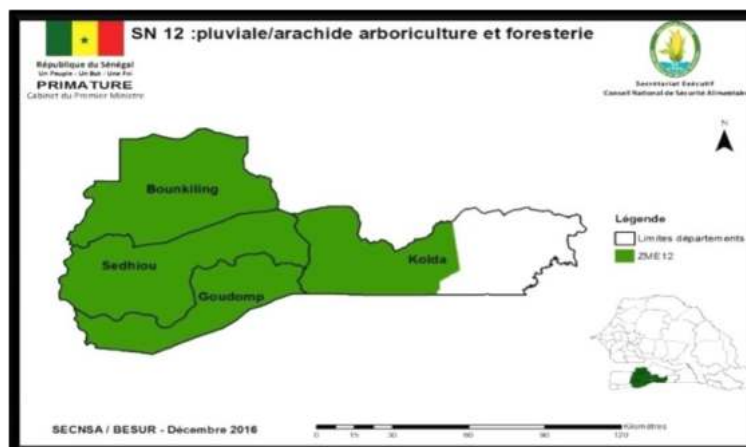




République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi
PRIMATURE
Cabinet du Premier Ministre



Rapport du profil de la Zone de Moyens d'Existence SN 12



Le présent document a été élaboré avec l'aide de l'Union Européenne. Le contenu de ce document relève de la responsabilité de son auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

Sommaire

Avant-propos	4
Introduction	5
CHAPITRE 1. Caractéristique de la zone de moyens d'existence	5
1. Situation géographique	5
2. Le système de production	6
3. Année de référence	6
4. Marchés.....	6
5. Calendrier saisonnier	7
CHAPITRE 2. Caractéristiques socioéconomiques des ménages.....	9
2.1. Classification socioéconomique des ménages	9
2.2. Description des GSE.....	9
CHAPITRE 3. Les sources de nourriture.....	11
3.1. Production agricole.....	11
☞ Le mil souna	11
☞ Le maïs.....	12
☞ Le sorgho	12
☞ Le riz.....	12
☞ Les légumineuses.....	12
☞ La mangue.....	12
3.2. Les produits animaux.....	13
3.3. Achats de nourriture	13
☞ Achat de riz.....	13
☞ Achat de mil et de maïs	14
☞ Pain.....	14
3.4. Achats d'autres aliments	14
☞ Le sucre et l'huile.....	14
☞ Le poisson frais et sec	15
☞ La viande.....	15
☞ Les légumineuses.....	15
CHAPITRE 4. Les sources de revenus monétaires.....	16
4.1. Vente de récoltes.....	17

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

☞ L'arachide.....	17
☞ L'anacarde	17
☞ Le maraichage.....	18
☞ Mangue et sésame	18
☞ Les céréales	18
4.2. Vente de bétail	19
☞ Vente de lait.....	19
4.3. L'auto emploi	19
4.4. La cueillette.....	19
4.5. La main d'œuvre temporaire.....	20
4.6. Apport de l'exode et versement des exodants permanents.....	20
CHAPITRE 5. Schémas des dépenses	21
5.1. Achat de nourriture de base.....	21
☞ Achat de riz.....	21
☞ Achat de mil.....	22
☞ Achat de maïs	22
☞ Achat de pain.....	22
5.2. Achats autres alimentaires	22
5.3. Articles ménagers	23
5.4. Les dépenses en intrants agricoles	23
5.5. Les dépenses consacrées aux services sociaux de base	24
5.6. Les dépenses d'habillement.....	24
5.7. Les dépenses diverses ou autres	24
CHAPITRE 6. Les contraintes économiques.....	26
6.1. Dans le domaine de l'agriculture	26
☞ Salinisation des sols.....	26
☞ Faible mécanisation de l'agriculture	26
☞ Mouche des fruits	26
☞ Filière anacarde	27
☞ Dans le domaine de la foresterie.....	27
Recommandations.....	27

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

Liste des Tableaux

Tableau 1: Appellation des GSE dans deux langues locales de la SN 11.....	9
Tableau 2: Caractéristiques des GSE.....	10
Tableau 3: Consommation de riz par tête	13
Tableau 4: revenu par tête et par jour des GSE	17

Liste des Graphiques

Graphique 1 : calendrier saisonnier.....	8
Graphique 2: Sources de nourriture des GSE de la SN 12	11
Graphique 3 : apports des aliments de base à la couverture des besoins des GSE	14
Graphique 4 : sources de revenus monétaires des GSE.....	16
Graphique 5 : part des spéculations vendues au revenu agricole global	18
Graphique 6 : postes de dépenses	21
Graphique 7: part des dépenses allouées aux autres aliments.....	23
Graphique 8 : part des dépenses par poste	25

Sigle	Signification
AEM	Economie des Ménages
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
CDSA	Comité départemental de sécurité alimentaire
CRSA	Comité régional de sécurité alimentaire
GSE	Groupe socioéconomique
HEA	Household Economy Analysis
SAP	Système d'alerte précoce
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
ZME	Zone de moyens d'existence

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

Avant-propos

Le profil de la zone de moyens d'existence SN 12 a été réalisé par le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), en étroite collaboration avec les structures membres des Comités départementaux de Sécurité alimentaire des départements de Sédhiou et de Kolda (CDSA). C'est le lieu, d'abord, d'adresser nos vifs remerciements à l'ensemble des agents des services techniques de ces départements. Leur appui technique a été fondamental à la réussite de ce profil.

Nous ne manquerons pas, ensuite, de magnifier le soutien des autorités administratives locales (gouverneurs, préfets, sous-préfets et maires).

Nos remerciements appuyés vont, enfin, à l'endroit du CILSS qui a financé entièrement ce profil à travers ECOAGRIS.

Introduction

L'Analyse de l'Economie des Ménages est un cadre permettant d'analyser la façon dont les ménages obtiennent les ressources nécessaires à leur survie. L'approche HEA aide à bien identifier les besoins en nourriture et en revenus des ménages vivant dans une aire géographique afin de déterminer éventuellement le type d'intervention à apporter à ces ménages. L'établissement de la situation de référence constitue la charpente du cadre d'analyse de l'approche HEA.

Au cours du mois d'avril 2018, le SECNSA a conduit une enquête de terrain afin d'établir le profil de référence de la SN 12, qui comprend les départements de Sédhiou, de Goudomp, de Bounkiling et une partie du département de Kolda. L'objectif de l'enquête était de déterminer les sources de nourriture, de revenus, les types de dépenses et les moyens d'existence des ménages de la zone.

Ce rapport présente les résultats issus de cette enquête.

CHAPITRE 1. Caractéristique de la zone de moyens d'existence

1. Situation géographique

La zone de moyens d'existence SN 12, est composée des trois départements de la région de Sédhiou : Bounkiling, Goudomp, Sédhiou et d'une partie du département de Kolda.

La région de Sédhiou s'étend sur une superficie de 7 330km², soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie, au Sud, par la République de Guinée Bissau, à l'Est, par la région de Kolda, à l'Ouest, enfin, par la région de Ziguinchor.

La population de la région de Sédhiou était estimée à environ 452994¹ habitants, celle de la région de Kolda a 662455²habitants. La population se caractérise également par sa composition cosmopolite du fait de la diversité ethnique : mandingues, peuls, Balantes, Diolas, Manjacks, Mancagnes, Wolofs et Sérères.

La région, bénéficie d'une pluviométrie relativement bonne avec des précipitations variant entre 700 et 1300mm et d'un climat favorable aux activités agro-sylvo-pastorales. Les sols sont caractérisés par une bonne aptitude à l'agriculture pluviale, à l'arboriculture, au maraîchage et à la riziculture. Le réseau hydrographique est assez dense. Il est composé du fleuve Casamance et de son principal affluent, le Soungrougrou.

La région de Kolda, se situe entre 12°20 et 13°40 de latitude nord et 13° et 16° de longitude ouest. Elle s'étend sur une superficie de 13721 km² soit 7% du territoire national. Elle est limitée au Nord par la Gambie, à l'Est par la région de Tambacounda, à l'Ouest par la région de Sédhiou et au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée Conakry. Sa position de région frontalière à trois pays, lui confère un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles de la sous-région.

¹ Source : rapport définitif Recensement Général de la Population (2013), ANSD

² Source : rapport définitif Recensement Général de la Population (2013), ANSD

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

Les précipitations moyennes varient entre 700 mm et 1300 mm le relief est constitué de grès sablo-argileux formant des plateaux avec une végétation naturelle abondante (savane ou forêt claire), entrecoupées de vallées dans lesquelles se trouvent les rizières et les pâturages de bas-fonds.

Pour ce qui est des ressources en eau, la région de Kolda est naturellement dotée d'immenses ressources en eaux fluviales et souterraines. Le réseau hydrographique est composé de la Casamance, du complexe Kayanga-Anambé et des affluents du fleuve Gambie : Sofaniama et le Koulountou. L'Anambé et la Kayanga, cours d'eau temporaires, arrosent la zone de Kounkané dans le département de Vélingara. La nappe Maestrichienne, d'une profondeur voisine de 400 mètres à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata, est accessible à moins de 160 mètres au Centre-Sud et au Sud-est de la région, tandis que la nappe lutétienne est exploitable à moins de 60 mètres à l'ouest avec des débits variant de 200 à 300 m³/heure. Enfin, les ressources fauniques sont constituées de diverses espèces dont le phacochère, le Guib harnaché, les singes, les tourterelles, les francolins, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, etc.

2. Le système de production

La SN 12 est caractérisée par un système de culture pluviale dominant, avec une topographie composée par des terres basses et des plaines.

Les sols sont de types sableux/argileux relativement fertile/salé aux abords des vallées (bolongs).

La végétation est constituée de forêt et de la mangrove, avec des produits forestiers, de chasse, des herbes spéciales, du miel et du sel brut etc.

Les principales activités économiques se focalisent sur l'agriculture (riz, mil, maïs, arachide, banane), l'élevage (bovins, petits ruminants, volaille), l'agroforesterie (cueillette fruits, anacarde, miel, bois, charbon) et la pêche.

La pêche est continentale. Elle se pratique sur le fleuve Casamance. Elle demeure artisanale et se fait toute l'année.

La SN 12 est une zone d'exode saisonnière des jeunes garçons vers les centres de production agricoles ou industrielle : Dakar, Richard Toll, Ziguinchor, Anambé etc.

Elle dispose d'un bon réseau de marchés hebdomadaires, qui approvisionnent ceux de la zone SN 11.

3. Année de référence

L'année de référence retenue pour cette étude, couvre la période allant d'octobre 2015 à septembre 2016. C'est une année moyenne, comparée à la campagne 2016-2017, mais meilleure que celle de 2014 et de 2013. L'hivernage, a été marquée par une assez bonne répartition des pluies dans le temps et dans l'espace avec comme corollaire, une amélioration de la production agricole.

4. Marchés

Le réseau de marchés est très fourni. La zone dispose de nombreux marchés hebdomadaires, parmi lesquels on peut citer : le marché de Saré Alkali, de Touba Mouride (Sédhiou), Saré Yoba et de Kolda (Kolda).

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

Les marchés de Saré Alkali et de Touba Mouride, sont des marchés de regroupement, de collecte et de distribution. Les collecteurs viennent à la rencontre des producteurs, acheter des céréales et des légumineuses.

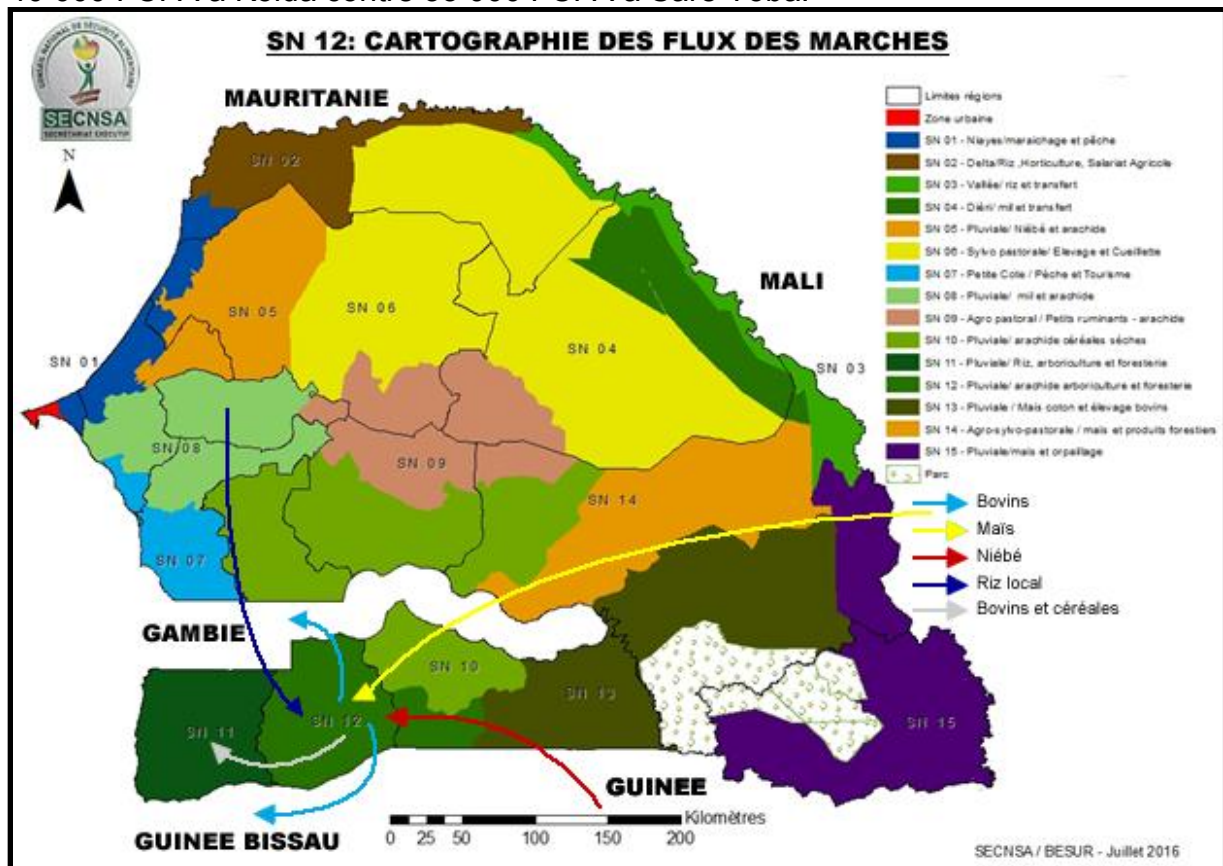
Les principaux produits vendus sont les céréales. Les commerçants de Ziguinchor, Oussouye et Bignona, viennent se ravitailler en céréales sèches dans ces marchés. Le prix moyen du kilogramme de mil souna se vendait, à Saré Alkali, en 2015-2016 au prix moyen de 160 FCFA, celui du maïs à 188 FCFA. A Touba Mouride, le kilo de mil souna, s'échangeait au prix moyen de 158 FCFA, celui du maïs à 194 FCFA.

Saré Yoba est un important marché à bétail. Il approvisionne toute la région de Ziguinchor (zone 11), mais aussi les pays frontaliers comme la Gambie et la Guinée Bissau.

Les transactions avec les pays limitrophes, vont dans les deux sens. On trouve dans le marché de Saré Yoba, du maïs qui provient du Mali et du niébé noir qui vient de la Guinée.

On trouve aussi du riz de la vallée du Fleuve Sénégal, qui provient de Touba et qui transite par Kolda.

Un taureau se vendait au prix moyen de 149 306 FCFA, à Saré Yoba en 2015 -2016 et à 173 000 FCFA au marché de Kolda. Un mouton moyen s'échangeait contre 40 000 FCFA à Kolda contre 33 000 FCFA à Saré Yoba.



5. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier présenté ci-dessous décrit les différentes activités pendant l'année de consommation qui va d'octobre 2015 à septembre 2016. Il détaille les

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

principales activités agricoles et d'élevage ainsi que toutes les autres activités ou événements importants pour les ménages.

La saison des pluies débute au mois de mai et s'étend jusqu'en octobre. Cette période est un moment charnière de la vie des ménages, qui ont l'occasion de s'adonner à l'agriculture durant toute cette période.

Avec l'hivernage, la disponibilité en fourrage augmente, favorisant une bonne production laitière des vaches. Les nantis et moyens, seuls détenteurs de bovins ont l'occasion par une consommation quasi quotidienne de lait d'améliorer leur statut nutritionnel.

Les nantis et les moyens, font appel à la main d'œuvre des très pauvres et pauvres pour l'entretien de leurs champs (sarclage, désherbage, sarclo-binage). Ces derniers ont l'occasion de se constituer des revenus leur permettant de tenir durant la soudure.

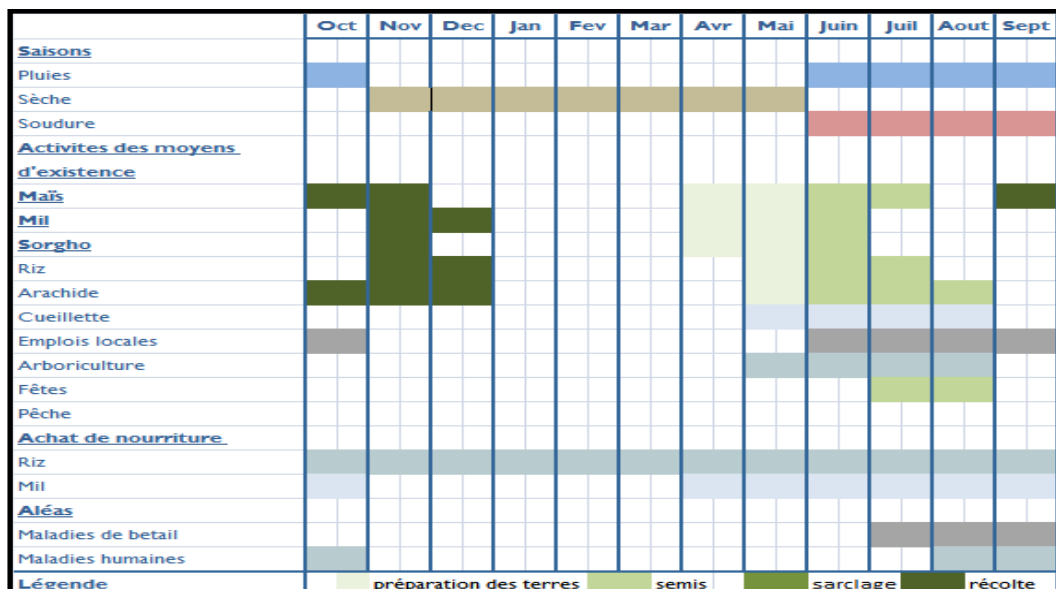
Les récoltes de maïs, commencent en septembre marquant la fin de la soudure. Celles de mil en octobre et celles du riz en décembre. Avec les récoltes d'arachide en décembre, les ménages grâce à la vente en vert ou dans les points de collecte des opérateurs privés stockeurs (OPS), améliorent leur situation financière.

L'exode des jeunes, débute au mois de décembre. Il marque la fin des activités culturelles qui se terminent avec le battage de l'arachide. Les jeunes partent dans les grands centres urbains du Sénégal à la recherche de travail. Leur retour, s'effectue au mois de mai pour aider leurs parents dans les champs.

La cueillette des fruits sauvages commence au mois de mai, avec la collecte de Madd, Toll, Néré... Elle se perpétue jusqu'en août. Elle est pratiquée par les jeunes et les femmes. La vente des produits de cueillette, offre aux très pauvres et pauvres des revenus.

Avril marque le début des récoltes d'anacarde dans la zone SN 12, qui se poursuivent jusqu'en mai. Celles de la mangue, qui débutent à la même période, dure plus longtemps. En effet, elles s'arrêtent entre juillet et août avec la récolte des variétés améliorées (Keitt et Kent).

Graphique 1: calendrier saisonnier



Source : SECNSA, profil SN 12-2018

CHAPITRE 2. Caractéristiques socioéconomiques des ménages

2.1. Classification socioéconomique des ménages

La classification ou catégorisation socioéconomique des ménages constitue la deuxième étape de la réalisation d'un profil HEA, après celle du zonage. Il s'agit de subdiviser les ménages de la zone de moyens d'existence en groupes de richesse³. Cette subdivision, basée sur des critères définis par la population locale, permet d'appréhender des différences importantes dans la vulnérabilité des ménages à différents chocs mais aussi d'estimer le nombre de personnes touchées par d'éventuels changements dans l'accès à la nourriture.

Les ethnies qui habitent la zone SN 12 sont : les mandingues, les peuls, les Balantes, les diolas, les Manjacks, les Mancagnes, les Wolofs et les Sérères. Dans la région de Sédhiou, les Mandingues sont majoritaires ; par contre dans le département de Kolda les Peulhs sont plus nombreux.

La catégorisation socioéconomique a été effectuée avec des membres de la communauté villageoise (chef de village, imam, curé, responsables des jeunes et des femmes, relais communautaires...), une quinzaine de personnes au total ; qui connaissent les réalités des villages qui ont été choisis pour les besoins du profil.

Les populations locales ont une bonne compréhension du ménage qui signifie « Hirandé » en Pulhaar, « Sinkiro » en Mandingue. Les entretiens communautaires ont fait ressortir l'existence de quatre groupes socioéconomiques dont l'appellation change en fonction de l'ethnie.

Tableau 1: Appellation des GSE dans deux langues locales de la SN 12

Ethnie	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Nanti
Peulh	Tampoubé	Wassoubé	Bourorbé	Jogybé
Mandingue	Foiro	Fintanguo	Afissiyata	Fintyo

Source : SECNSA, profil SN 12-2018

2.2. Description des GSE

Les ménages pauvres et moyens, représentent respectivement 33% et 37%, les nantis et les très pauvres : 15%. On rencontre plus de personnes dans un ménage nanti (21) et moyen (16), que dans celui d'un très pauvre (10) et pauvre (7). Les

³Un groupement de personnes basé sur les définitions locales du niveau socio-économique et sur la quantification des biens

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

disparités entre les GSE ne sont pas seulement d'ordre démographique. On remarque que les facteurs productifs sont concentrés entre les mains des nantis et moyens.

En effet, la plupart des terres sont détenues par ces deux GSE. Un ménage nanti, possède six fois plus de terres qu'un ménage très pauvre et trois fois plus que le ménage pauvre. Il cultive aussi trois à cinq fois plus qu'eux. Les nantis et les moyens sont les seuls à disposer de charrues et de charrettes. Un ménage nanti en année de référence avait 2 charrues et 2 charrettes, un moyen 1 charrue et 1 charrette.

Les mêmes disparités qui existent dans le domaine agricole, se répètent dans le domaine pastoral. Le troupeau est à la fois plus fourni et plus diversifié, chez les nantis que chez les moyens. Les nantis et les moyens sont les seuls détenteurs de bovins. Ils possèdent également plus de petits ruminants que les pauvres et très pauvres.

Tableau 2: Caractéristiques des GSE

GSE	%pop	Taille ménage	Propriété foncière	Terre cultivée	Culture vivrière	Culture rente	Bovin	Caprin	Ovin	Ane	Cheval	Charrue	Charrette
TP	15%	7	3	2	1	1	0	2	1	1	0	0	0
P	37%	10	6	4	2	2	0	5	1	1	0	0	0
M	33%	16	12	9	5	4	5	7	6	2	1	1	1
N	15%	21	18	14	8	6	10	11	12	3	1	2	2

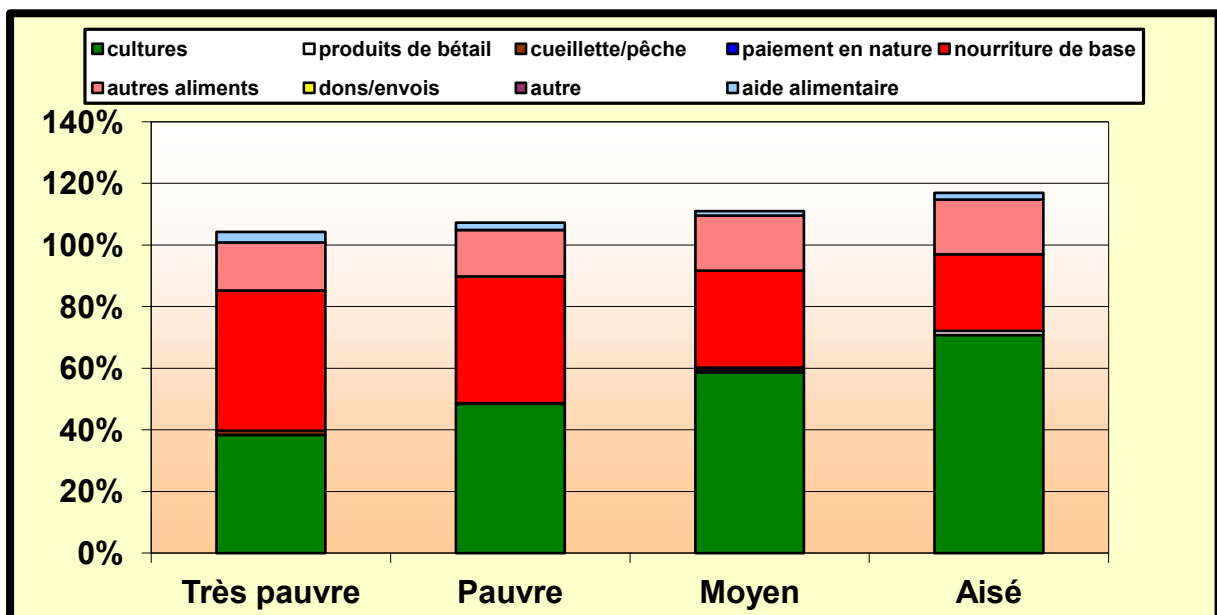
Source : SECNSA, profil SN 12_2018

CHAPITRE 3. Les sources de nourriture

Le graphique ci-dessous, nous donne une vue d'ensemble sur les sources de nourritures des ménages. On remarque que la nourriture des GSE, provient essentiellement de la propre production agricole, qui couvre les 2/3 des besoins des nantis et moyens et 1/3 de ceux des très pauvres et pauvres et des achats, qui ont permis de satisfaire 1/3 des besoins des nantis et moyens et 2/3 pour les très pauvres et pauvres.

Tous les ménages ont pu couvrir leurs besoins en énergie : nantis et moyens 115% et 111 %, très pauvres et pauvres 104% et 107%. La part des besoins des GSE, couverte par la propre production agricole s'affiche comme suit : nantis et moyens 69 % et 59%, très pauvres et pauvres 48% et 38%. Les achats de nourritures ont couvert 43% et 49% des besoins des nantis et moyens et 56% et 61% de ceux des très pauvres et pauvres. Le graphique nous montre aussi que les très pauvres et les pauvres, comptent plus sur le marché pour se nourrir, les nantis et les moyens par contre peuvent profiter de leurs propres cultures sur une période relativement longue.

Graphique 2: Sources de nourriture des GSE de la SN 12



Source : SECNSA, profil SN 12_2018

3.1. Production agricole

☛ Le mil souna

Le mil est cultivé par tous les GSE de la SN 12. Les nantis et les moyens grâce aux moyens humains, matériels et financiers dont ils disposent parviennent à produire plus que les autres. En moyenne un nanti a produit 1300 kg de mil souna et un moyen 800 kg en année de référence. Les très pauvres et les pauvres ont produit le tiers des quantités produites par les nantis : 256 kg et 381 kg.

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

La consommation de mil souba a fourni 14% et 12% de kilocalories aux nantis et moyens et 15% et 13% aux très pauvres et pauvres.

☛ Le maïs

En moyenne les nantis et les moyens, ont respectivement produit 1680 kg et 875 kg de maïs, les très pauvres et pauvres 247 et 440 kg. La quantité consommée a permis aux nantis et aux moyens de couvrir 5 et 3 mois de besoins et aux très pauvres et pauvres 2 mois. L'apport du maïs aux besoins des GSE s'affiche comme suit : nantis et pauvres 21% et 18%, très pauvres et moyens 15%.

☛ Le sorgho

Seuls les nantis et les moyens cultivent le sorgho. Il est destiné exclusivement à la consommation du ménage. Les nantis et les moyens ont produit 500 et 300 kg. Le sorgho a couvert 7% des besoins de ces GSE.

☛ Le riz

La culture du riz se fait dans les bas-fonds ou sur les plateaux. Dans les villages où les équipes se sont rendus, la culture du riz est une activité réservée aux femmes qui la pratique dans les bas-fonds appelés « farot ». Ces derniers sont des rizières qui sont dépourvues de tout aménagement, ce qui rend difficile la pratique de cette activité et ne favorise pas une bonne production. En année de référence, les nantis et les moyens ont produit en moyenne 900 et 585 kg, les très pauvres et les pauvres 136 et 260 kg. La production de riz est exclusivement destinée à la consommation du ménage. Le riz a couvert 8% des besoins des très pauvres et pauvres, et 13 et 14% de ceux des nantis et moyens.

☛ Les légumineuses

Les légumineuses cultivées dans la zone, sont le niébé et l'arachide. Le niébé est cultivé en association avec l'arachide. Seuls les pauvres, les très pauvres et nantis l'ont cultivé en année de référence. Sa consommation a apporté aux nantis 2% de kilocalories et aux pauvres et moyens 1%.

L'arachide est exclusivement destinée à la vente. Un ménage nanti a produit 2600 kg d'arachide, un moyen 1743 kg, un très pauvre et un pauvre 247 et 628 kg. Les quantités consommées par les ménages, ont couvert 9 et 10% des besoins des nantis et des moyens et 2 et 6% pour les très pauvres et pauvres.

☛ La mangue

Chez les très pauvres et les pauvres, la consommation de mangue permet de supporter les durs moments de la soudure. Lorsque les mangues sont murs, ces ménages réduisent la quantité de riz à préparer. Les enfants et les adultes s'en gavent, à tel point qu'ils sont rassasiés au moment du déjeuner. La consommation de mangues, a procuré peu de calories aux très pauvres et pauvres : 1% ; mais sur le plan nutritionnel elle est source glucide, de vitamines, des minéraux essentiels et de fibres alimentaires. Les mangues que les pauvres consomment sont des variétés locales, appelé en Wolof « séwé ». Elles sont de petites tailles, on les trouve en général dans les maisons, ou en bordure des champs de céréales.

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

Contrairement aux très pauvres et pauvres, les nantis et les moyens possèdent des vergers de manguiers, dont les mangues sont destinées à la vente exclusivement. Les variétés qui y poussent produisent des fruits qui pèsent entre 300 et 500 grammes.

3.2. Les produits animaux

Les produits animaux portent sur la consommation du lait et de la viande provenant du propre troupeau. Les nantis et les moyens ont consommé en moyenne 116 et 44 litres. Ils ont égorgé respectivement, 4 et 2 petits ruminants, lors des cérémonies religieuses.

Les très pauvres n'ont pas égorgé de petits ruminants, seuls les pauvres l'ont fait (1 chèvre). Les produits animaux ont fourni aux nantis et moyens 1% de kilocalories.

3.3. Achats de nourriture

La production des ménages n'arrive pas à couvrir leurs besoins alimentaires sur une année. Cette situation les oblige à dépendre du marché pour satisfaire entièrement leurs besoins. Les achats portent sur les denrées de base et les autres aliments.

Les achats d'aliments de base ont couvert 16 et 21% des besoins des nantis et moyens, 30 et 34% de ceux des pauvres et très pauvres. Les achats d'autres aliments, ont procuré aux GSE extrêmes : nantis et très pauvres 18 et 16% de calories et aux moyens et pauvres 18 et 15%.

☛ Achat de riz

La consommation de riz par tête s'échelonne comme suit : nantis et très pauvres 34 kg, moyens et pauvres 28 et 36 kg. La consommation par tête des très pauvres est égale à celle des nantis, par contre celle des pauvres est supérieure à celle de tout les GSE. Cela montre le niveau de dépense des GSE très pauvres et pauvres au marché. Les moyens et les nantis grâce à leur production achètent moins de riz du marché. Les besoins couverts par le riz s'affichent comme suit : nantis et très pauvres 16%, moyens et pauvres 13 et 17%.

Tableau 3: Consommation de riz par tête

GSE	Consommation moyenne annuelle (kg)	Consommation per capita (kg/tête/an)	Taille moyenne
Très pauvres	240	34	7
Pauvres	360	36	10
Moyens	448	28	16
Nantis	720	34	21

Source : SECNSA, profil SN 12_2018

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

☞ Achat de mil et de maïs

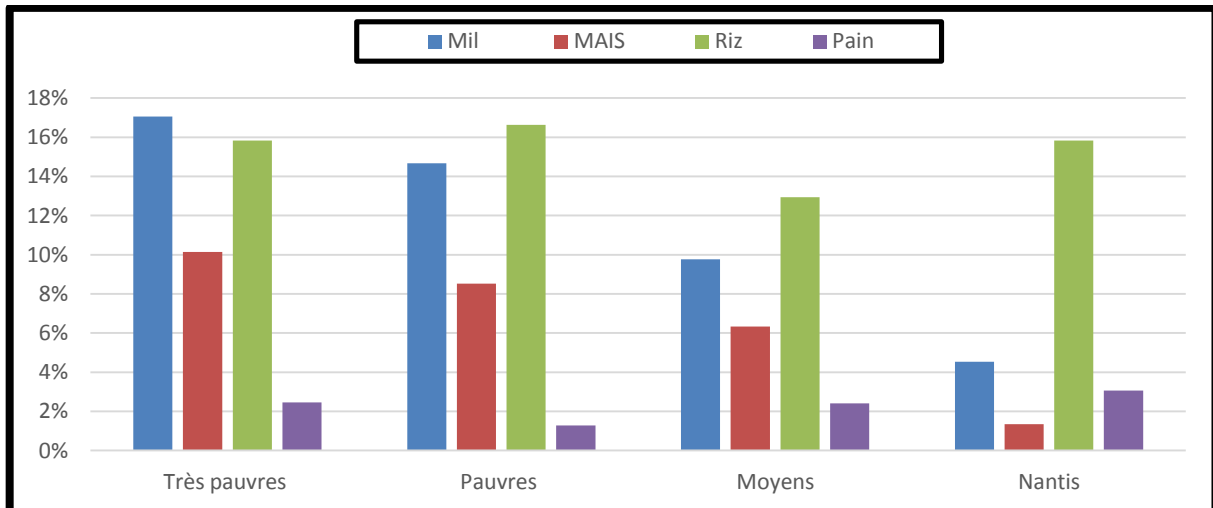
Les achats de maïs se font en même temps que ceux de mil, le mil est associé avec le maïs puis transformé en couscous pour le rendre plus consistant. Le mil est consommé aussi sous forme de bouillie, appelé « fondé » au petit déjeuner.

La consommation de ces deux céréales a procuré aux nantis et moyens 6 et 16% de calories et aux pauvres et très pauvres 23 et 27%.

☞ Pain

Le pain est pris au petit déjeuner avec du café. Durant le Ramadan la consommation de pain double chez les nantis et moyens. Les achats de pain ne sont pas réguliers chez les très pauvres et pauvres, ils sont occasionnels. Ils se font durant le mois de Ramadan ou lorsqu'ils possèdent un peu d'argent pour se le permettre. Le pain a couvert chez les nantis et pauvres 3 et 1% des besoins et chez les moyens et très pauvres 2%.

Graphique 3 : apports des aliments de base à la couverture des besoins des GSE



Source : SECNSA, profil SN 12_2018

3.4. Achats d'autres aliments

☞ Le sucre et l'huile

La consommation de sucre et d'huile est relativement faible. Cependant il augmente durant le mois de Ramadan. L'apport énergétique du sucre consommé est de 4% chez les très pauvres, les moyens et les nantis 3% chez les pauvres.

L'huile a apporté 3% de calories aux très pauvres, 5% aux pauvres, 6% aux moyens et nantis. Les nantis et les moyens ont acheté 9 et 7 litres d'huile, les très pauvres et pauvres 2 et 4 litres. La faible consommation d'huile s'explique, par les pratiques culinaires spécifiques qui font que les repas à base de riz ne nécessitent pas beaucoup d'huile.

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

☞ Le poisson frais et sec

Une grande partie du poisson frais vendu dans les villages de la SN 12, vient de la zone SN 11. Il est vendu par des marchands de poisson, qui se déplacent à moto dans les villages. Le poisson est mis dans un panier rempli de glace. Les conditions de stockage laissent à désirer et ne garantissent pas une bonne utilisation par l'organisme. Le poisson sec est vendu par tas, dans les marchés hebdomadaires ou dans les villages, par les femmes qui font du petit commerce.



Les quantités de poisson frais et sec achetées, montrent qu'ils sont utilisés comme condiment dans les plats de riz, par les ménages. Ils ont fourni chacun 1% d'énergie aux GSE.

☞ La viande

La viande est très peu consommée dans la SN12, les nantis et moyens ont acheté en moyenne 60 et 40 kg, les très pauvres et pauvres 3 et 20 kg. La cherté de la viande explique en partie les faibles quantités achetées. La consommation de la viande a couvert 1% des besoins des nantis et moyens.

☞ Les légumineuses

Les nantis et les moyens achètent de l'arachide sur une durée de 5 et 6 mois. L'auto consommation de la production d'arachide, dure respectivement 7 et 6 mois. Les très pauvres et les pauvres, par contre achètent pendant 8 et 9 mois. Leur production d'arachide ne couvre que 3 mois de besoins. L'arachide achetée est sous forme de patte en général. Elle sert à la préparation de plats comme le « mafé ». Pour les GSE très pauvres, pauvres et moyens elle a couvert 3% des besoins, pour les nantis 2%.

Le niébé a apporté aux nantis et très pauvres 2% de calories et aux pauvres et moyens 1%.

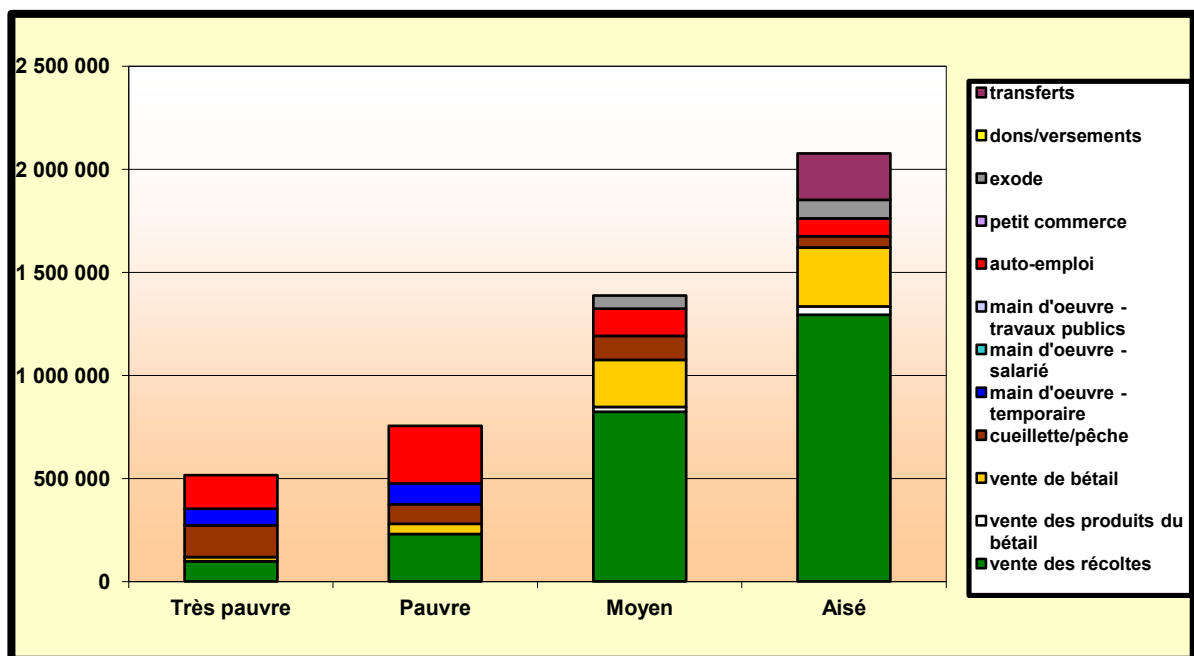
CHAPITRE 4. Les sources de revenus monétaires

L'analyse des revenus laisse voir une nette disparité entre les différentes catégories socioéconomiques. En année de référence le revenu des ménages s'établissait comme suit : nantis et moyens 2 075 900 FCFA et 1 385 650 FCFA, pauvres et très pauvres 753 900FCFA et 515 650 FCFA.

Cette disparité qui existe entre les groupes socioéconomiques provient de l'inégalité dans l'accès aux biens productifs de base. Cette différence significative de revenu entre les groupes de richesses explique, aussi par la nature des activités développées par les ménages. Chez les ménages pauvres et très pauvres les revenus proviennent principalement de l'auto emploi (vente de bois de chauffe, vente de charbon, vente de paille), de la vente de produits de cueillette, de la main d'œuvre temporaire, de la vente de récolte (en faible quantité) et de bétail.

Par contre, chez les nantis et les moyens les revenus proviennent essentiellement de la vente des produits agricoles (arachide, anacarde, maraichage, mangue, sésame, céréales), de la vente de bétail (bovins, ovins, caprins) et de l'auto emploi (petit commerce, vente de paille d'arachide). A cela on peut ajouter la vente de produits de bétail (lait) et de produits de cueillette. Les nantis contrairement au trois autres GSE, bénéficient de transfert d'argent de parents établis à l'étranger ou dans les grandes villes du pays.

Graphique 4 : sources de revenus monétaires des GSE



Source : SECNSA, profil SN 12_2018

Le revenu annuel par tête s'affiche comme suit : nantis et moyens 98852 FCFA et 86603 FCFA, très pauvres et pauvres 73 664 FCFA et 77 390 FCFA. Le revenu par jour chez tous les GSE, ne dépasse pas 300 FCFA (cf tableau). Par jour et par

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

personne, un nanti gagne 34 FCFA de plus qu'un moyen et un pauvre 5 FCFA de plus qu'un très pauvres.

Tableau 4: revenu par tête et par jour des GSE

Rubriques	Nantis	Moyens	Pauvres	Très pauvres
Revenu annuel	2075900	1385650	753900	515650
Taille ménage	21	16	10	7
Revenu per capita	98852	86603	75390	73664
Revenu pers/jour	271	237	206	201

Source : SECNSA, profil SN 12_2018

4.1. Vente de récoltes

En année de référence tous les ménages ont vendu une partie importante de leur récolte. Les produits vendus sont : l'arachide, l'anacarde, la mangue, le sésame, les légumes, les céréales. La vente des produits de la récolte est la principale source de revenu des ménages nantis et moyens. En effet, la part du revenu tiré par les ménages nantis et moyens dans le revenu total représentaient respectivement 62% et 59% contre 30% et 19% chez les pauvres et les très pauvres. Les revenus tirés de la vente de récolte par les GSE, s'échelonnent comme suit : nantis et moyens 1 293 400 et 822 900 F CFA, très pauvres et pauvres 98 150 et 229 200 FCFA.

☛ L'arachide

La vente de l'arachide occupe la première place des produits agricoles vendus. Elle procure aux nantis et les moyens 360 000 et 260 000 FCFA et aux pauvres et très pauvres 82 600 FCFA et 37 600 FCFA. La part de ce revenu dans le revenu agricole global est de 17% chez les ménages nantis, de 16% chez les moyens, 11% chez les pauvres et 7% chez les très pauvres. En année de référence, la vente du kilogramme d'arachide était de 210 FCFA sur les marchés locaux. Les nantis et les moyens ont respectivement vendus 1800 kg et 1300kg, les pauvres et très pauvres 648 KG et 247 Kg.

☛ L'anacarde

Les ventes d'anacarde représentent 17% et 16% du revenu agricole total des nantis et des moyens, 6% et 5% chez les Pauvres et les très pauvres. La culture de l'anacarde est développée et très répandue dans la zone. Les nantis et les moyens ont obtenu respectivement 356 000FCFA et 220 000 FCFA de la vente de l'anacarde, les ménages pauvres et très pauvres 49 000 FCFA et 24 850 FCFA respectivement. Ces derniers ne possèdent que quelques pieds dans leurs champs de céréales ou d'arachide ce qui explique la modicité des revenus obtenus.



Photo : anacardier

☞ Le maraichage

Le maraichage est une activité pratiquée presque exclusivement par les femmes. Le revenu qu'il procure est significatif pour tous les ménages des groupes socioéconomiques : nantis et moyens 212 400 et 113 900 FCFA, pauvres et très pauvres 79 600 et 35 700 FCFA. Soit 10 et 8% du revenu total des nantis et moyens, 11 et 7% pour les pauvres et très pauvres.

☞ Mangue et sésame

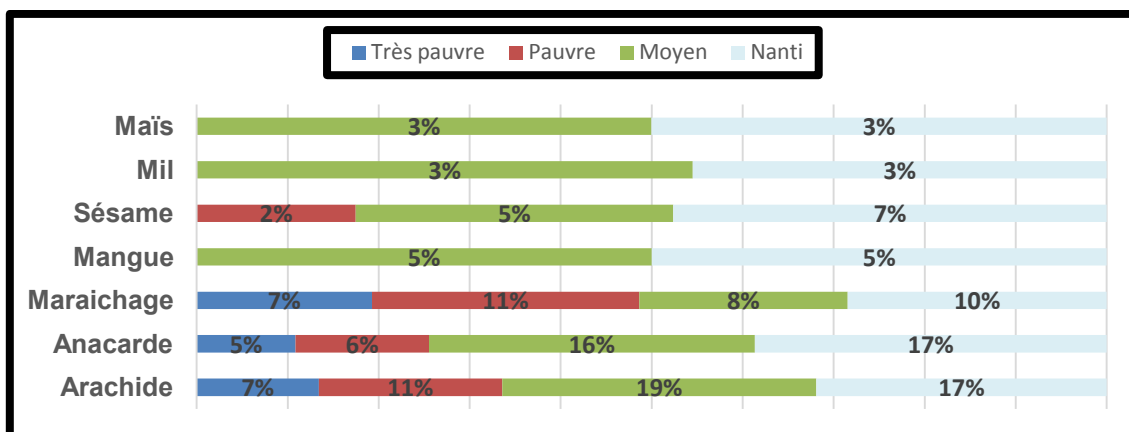
Seuls les ménages nantis et moyens possèdent des vergers de mangues. Les ventes de mangues représentent 5% du revenu total des nantis et moyens. Les ventes ont procuré à ces deux GSE 110 000 FCFA et 75 000 FCFA.

Pour le sésame les revenus tirés, s'échelonnent comme suit : 120 000 FCFA et 66 000 FCFA pour les nantis et moyens, 18 000 FCFA pour les pauvres, soit respectivement 7%, 5% et 2%.

☞ Les céréales

Les ventes de céréales représentent 3%(mil 3%, maïs 3%) des revenus totaux des ménages nantis et moyens. Elles ont procuré aux nantis 108 000 FCFA (mil et maïs cumulé) et aux moyens 100 000 FCFA.

Graphique 5 : part des spéculations vendues au revenu agricole global



Source : SECNSA, profil SN 12_2018

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

4.2. Vente de bétail

En année de référence, le revenu tiré par les nantis de la vente de bétail, a atteint 286 000 FCFA. Les moyens ont obtenu 228 000 FCFA ; ces revenus représentent 14% et 16% de leur revenu total. Les nantis et moyens ont vendu 1 bovin, 5 et 3 petits ruminants chacun.

Les ventes d'animaux chez les pauvres et très pauvres, représentent 7 et 4 % du revenu total, soit 65 000 FCFA et 20 000 FCFA. Les ventes ont porté sur les petits ruminants et sur la volaille : pauvres 1 caprin et 1 ovin et 7 poules, très pauvres 1 caprin.

☞ Vente de lait

Le revenu tiré de cette activité est faible en raison de la faiblesse de la taille du troupeau et du nombre réduit de femelles reproductrices. En année de référence, les ménages nantis et moyens ont obtenu 40 000 FCFA et 23 600 FCFA ce qui représente 2% du revenu monétaire total pour ces deux GSE. Les nantis et les moyens ont vendu respectivement 200 litres et 118 litres de lait à 200 FCFA le litre.

4.3. L'auto emploi

L'auto emploi est la première source de revenu des ménages pauvres et très pauvres. Il est constitué de la vente de bois de chauffe, de charbon de bois, de l'artisanat (vente de crinting), et de la vente de paille. Sa part dans le revenu total est de 22% chez les pauvres et 32% chez les très pauvres. Le revenu gagné par les pauvres et les très pauvres sont respectivement 279 000 FCFA et 163 400 FCFA.

Chez les nantis et les moyens l'auto emploi est composé essentiellement du petit commerce et de la vente de paille d'arachide. Il constitue 9% du revenu annuel des nantis et 14% du revenu des moyens. Le revenu obtenu est 177 500 FCFA chez les nantis et de 195 000 FCFA chez les moyens.



Photo : palissade (crinting)

4.4. La cueillette

La cueillette est une activité économique importante dans cette zone forestière. Elle est pratiquée par tous les ménages des groupes socioéconomiques. Les produits

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

cueillis sont principalement : le maad, le tool, le néré, le miel, le pain de singe, l'huile de palme. Le revenu tiré par la vente de ces produits s'élève à 154 100 FCFA chez les très pauvres, 93 700 FCFA chez les pauvres, 116 150 FCFA chez moyens et 54 000 FCFA chez les nantis. Sa part dans le revenu annuel est de 30% chez très pauvres contre 12% chez les pauvres, 8% chez les moyens et 3% chez les nantis.

4.5. La main d'œuvre temporaire

Cette activité est pratiquée uniquement par les pauvres et les très pauvres. Les activités exercées concernent principalement le travail agricole (préparation des terres et désherbage) et la fabrication de briques. Elle représente 15% et 13% du revenu total des pauvres et très pauvres, soit 101 500 FCFA et 80 000 FCFA.



Photo : Fabriquante de briques en argile dans un village de Sédhiou (SN 12)

4.6. Apport de l'exode et versement des exodants permanents

L'exode, est exercé par les jeunes pendant la saison sèche après les récoltes. Ils vont dans les grandes villes (Dakar, Mbour, Richard Toll, Kolda, Ziguinchor) à la recherche d'un emploi pour un revenu supplémentaire, pour une durée de 4 à 5 mois environ. Sa contribution au revenu annuel est 4% chez les nantis (87 500FCFA) contre 5% chez les moyens (75 000 FCFA), 11% chez les pauvres (80 000FCFA) et 13% chez les très pauvres (66 200FCFA).

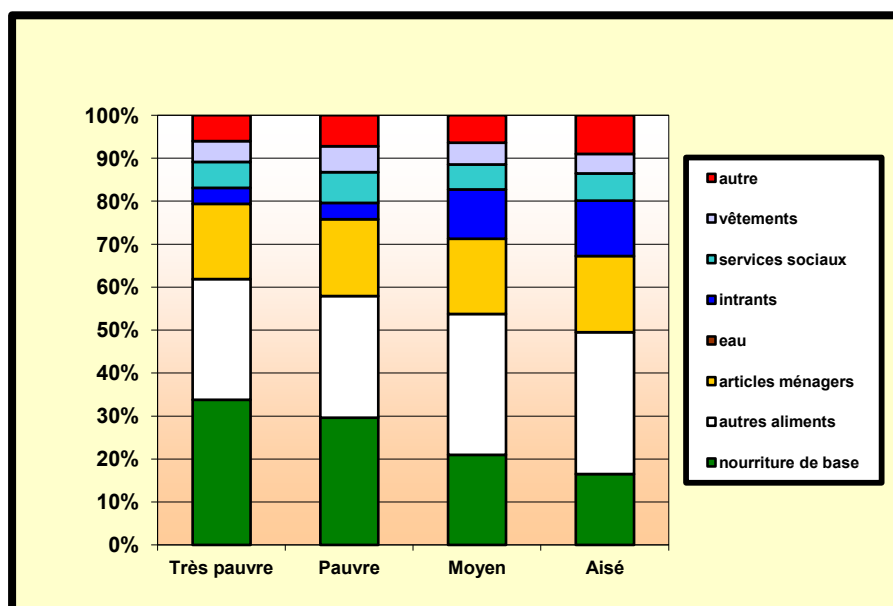
Seuls les nantis ont reçu de l'argent provenant de parents établis à l'étranger, le revenu tiré est estimé à 225 000 FCFA soit 11% du revenu annuel.

CHAPITRE 5. Schémas des dépenses

Cette partie décrit l'ensemble des dépenses qui sont effectuées au cours de l'année de référence par les ménages des différents groupes socioéconomiques. Elles sont divisées en 8 postes (cf graphique). Les dépenses totales des GSE s'affichent comme suit : nantis et moyens 2 007 210 FCFA et 1 360 585 FCFA, pauvres et très pauvres 742 216 FCFA et 508 190 FCFA.

Pour tous les GSE très pauvres et pauvres, la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales dépasse les 50% : très pauvres et pauvres 63% et 59%, moyens et nantis 55% et 51%. On remarque que, plus le revenu est élevé moins cette part est faible.

Graphique 6 : postes de dépenses



Source : SECNSA, profil SN 12_2018

5.1. Achat de nourriture de base

Les achats de denrées de base sont constitués essentiellement de céréales sèches (riz, mil, maïs) et de pain. Ils mobilisent 30% et 34% du revenu total des ménages très pauvres et pauvres, 17% et 21% chez les moyens et les nantis. La part importante du revenu annuel consacrée à l'achat de céréales par les pauvres et très pauvres montre qu'ils ne peuvent pas satisfaire leurs besoins céréaliers à partir de leur propre production agricole. Ces ménages sont obligés de se référer au marché pour continuer à se nourrir.

☞ Achat de riz

Le riz est la nourriture de base la plus achetée par les GSE. En effet, les ressources allouées à l'achat de cette denrée alimentaire représentent 10% de la dépense totale des pauvres et très pauvres contre 14% pour les nantis et les moyens. Les dépenses consacrées à l'achat de riz s'échelonnent comme suit : 216 000 FCFA et 134 400 FCFA pour les nantis et moyens, 108 000 FCFA et 72 000 FCFA pour les pauvres et très pauvres.

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

☞ Achat de mil

Le mil est le deuxième aliment de base le plus acheté. Il mobilise 2% et 5% des dépenses des nantis et moyens, 9% et 10% pour les très pauvres et pauvres. Le montant injecté est de 42 210 FCFA chez les nantis, contre 69 300 FCFA chez les moyens, 65 016 FCFA chez les pauvres et 52 920 FCFA chez très pauvres. Les quantités achetées sont respectivement 201 kg, 330 kg, 310 kg et 252 kg. Le prix d'achat était de 210 FCFA le kilogramme.

☞ Achat de maïs

Le maïs vient après le mil, il est d'avantage acheté par les ménages moyens, pauvres et très pauvres. Il mobilise : 6%, 5%, 3 et 1% des dépenses des très pauvres, pauvres, moyens et nantis ; soit 30 000 FCFA et 36 000 FCFA pour les très pauvres et pauvres, 43 200 FCFA et 12 000 FCFA pour les moyens et nantis.

☞ Achat de pain

Les achats de pain ont mobilisé : 3% des dépenses des nantis et moyens, 2% et 4% chez les pauvres et très pauvres. Le pain consommé est appelé « Tapa-Lapa », c'est un pain traditionnel qui mesure une environ 25 cm. c'est un pain très consistant, environ 4 « Tapa-Lapa » font 1 kg.

5.2. Achats autres alimentaires

La part des dépenses consacrées à l'achat d'autres aliments est plus importante chez les nantis et moyens, que chez les pauvres et très pauvres : respectivement 34 et 33% nantis et moyens, 29% très pauvres et pauvres. Ces aliments sont principalement constitués de sucre, d'huile, de poisson, de viande, de lait, de niébé, et d'arachide.

Les dépenses d'huile représentent 6% de la dépense totale des pauvres et les moyens et 5% et 4% chez les nantis et très pauvres. Le sucre, mobilise 5% des dépenses de tous les GSE sauf les très pauvres (6%). Les dépenses pour l'acquisition de poisson frais, représentent 6% des dépenses totales des Nantis et très pauvres, 4% et 5% chez les pauvres et moyens.

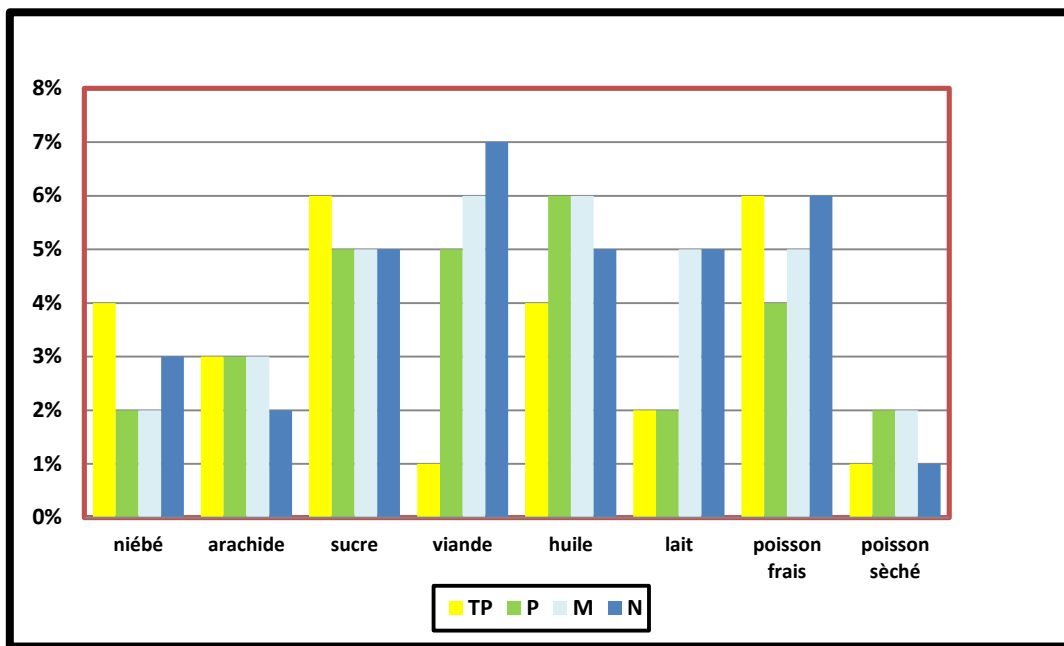
7% et 6% des dépenses des nantis et moyens ont été consacrées à l'achat de viande, contre 1% et 5% pour les très pauvres et pauvres. Tous les GSE ont acheté le kg de viande à 2000 FCFA, excepté les nantis (2500 FCFA). La cherté du prix du kg, explique sans doute les faibles quantités achetées en année de référence par les très pauvres et pauvres : respectivement 3 kg et 20 kg.

Le lait est acheté par tous les ménages il représente 5% de la dépense globale des moyens et nantis contre 2% chez les pauvres et très pauvres.

Les achats de niébé représentent 5% et 3% des dépenses des très pauvres et nantis, 2% pour les moyens et pauvres. L'arachide achetée est sous forme de patte, en général. Les GSE très pauvres, pauvres et moyens ont alloué à ce poste 3% de leurs revenus, les nantis 2%.

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

Graphique 7: part des dépenses allouées aux autres aliments



Source : SECNSA, profil SN 12_2018

5.3. Articles ménagers

Le poste articles ménagers, mobilise 18% des dépenses totales de l'ensemble des GSE. Il regroupe : les autres dépenses non alimentaires essentielles (thé, condiments, savons, pétrole, piles, meulage grains, bois de chauffe et du charbon etc.).

Les dépenses de condiments occupent la part la plus importante dans cette rubrique. Elles représentent 5% des dépenses totales annuelles des pauvres et des très pauvres, contre 4% pour les nantis et les moyens.

Les dépenses de thé sont aussi importantes dans le poste articles ménagers. Les achats de thé représentent 4% de la dépense totale des pauvres, et très pauvres contre 3% chez les nantis et moyens.

Les achats de savon occupent une place non négligeable dans les dépenses des ménages dans tous les groupes socio-économiques. Elles mobilisent 3% des revenus des nantis et 4% pour les pauvres, très pauvres et moyens.

Le meulage de graines a mobilisé 2% des dépenses des très pauvres et pauvres et 3% pour les nantis et moyens.

5.4. Les dépenses en intrants agricoles

Elles représentent environ 12% et 13% des dépenses globales des moyens et nantis contre 4% du revenu global des pauvres et très pauvres. Les dépenses en intrants portent sur : les achats de produits vétérinaires, l'embauche de travailleurs agricoles, l'achat de semences, d'engrais, de pesticides, d'outils agricoles et de puisettes. Les dépenses réalisées pour l'acquisition d'intrants par les ménages pauvres et très pauvres sont faibles : 19 500FCFA et 28 700 FCFA, contre 159 300FCFA et 267 000 FCFA pour les moyens et les nantis.

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

5.5. Les dépenses consacrées aux services sociaux de base

Les dépenses dans les services de base sont spécifiquement liées à l'éducation des enfants et à la santé des membres du ménage, elles sont assez importantes pour tous les ménages. Ils représentent 6% des dépenses des moyens et très pauvres et 7% des dépenses totales des ménages nantis et pauvres de tous les groupes socioéconomiques. Les nantis et les moyens ont dépensés : 77 000 FCFA et 50 000 FCFA les pauvres et les très pauvres 30 000 FCFA et 15 000 FCFA.

Quant aux dépenses de santé, elles s'affichent comme suit : 55 000 FCFA et 30 000 FCFA, nantis et moyens, 24 000 FCFA et 15 850 FCFA pauvres et très pauvres. L'essentiel des dépenses de santé sont souvent effectuées pendant l'hivernage avec le paludisme qui très fréquent la zone.

5.6. Les dépenses d'habillement

Les dépenses en habillement constituent un poste non négligeable dans la zone. Ils sont faits à l'occasion de fêtes religieuses et traditionnelles. Ces dépenses représentent 5% du total des dépenses des ménages nantis, moyens et très pauvres et 6% chez les pauvres. En terme monétaire, les ménages nantis et moyens ont respectivement dépensé 94 000 FCFA et 70 000 FCFA, les pauvres et les très pauvres 45 000 FCFA et 25 000 FCFA.

5.7. Les dépenses diverses ou autres

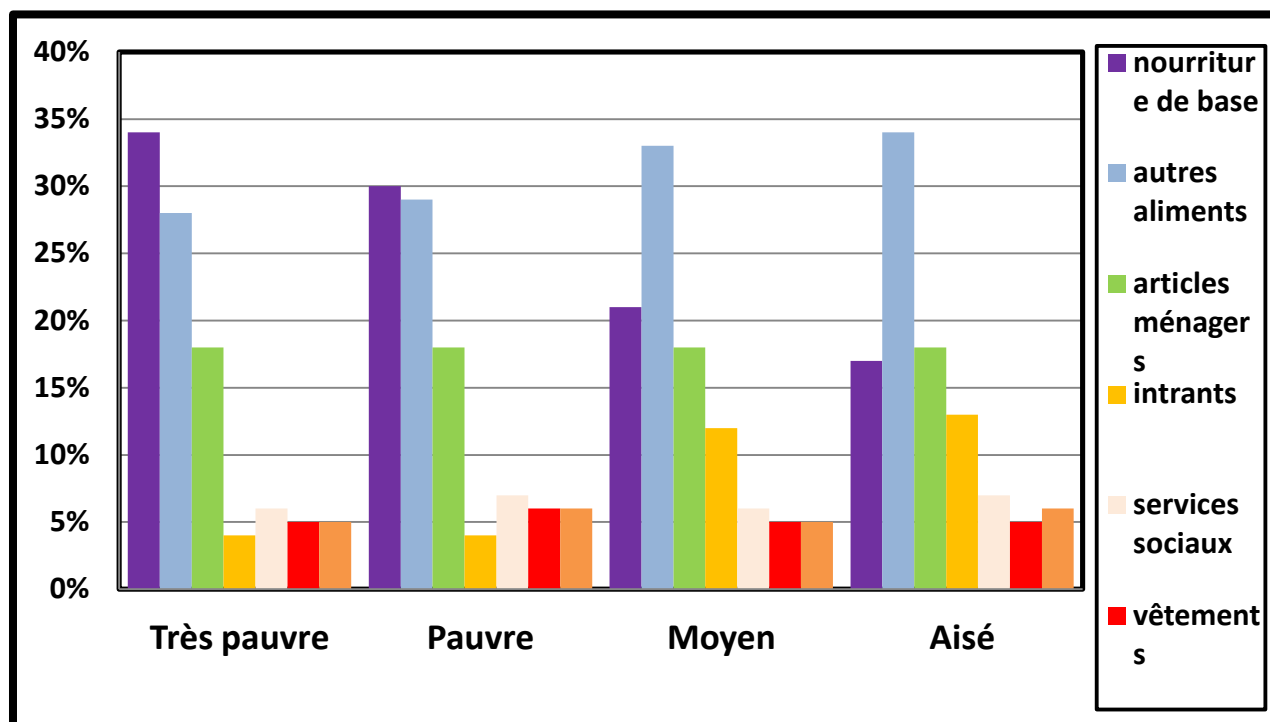
Les dépenses diverses concernent les impôts et taxes, les dons et engagements communautaires, les frais de transports et de communication. Elles représentent entre 5% des dépenses des très pauvres et moyens et 6% des dépenses totales des nantis et pauvres.

Les montants déboursés à titre de dons, engagements communautaires par les pauvres et très pauvres n'atteignent pas 6 000 FCFA : respectivement 1700 FCFA et 5500 FCFA. Par contre, les sommes consacrées par les nantis et moyens à cette rubrique, font plus du double de ce que les très pauvres et pauvres ont déboursé : moyens 12 000 FCFA, nantis 26 000 FCFA. Les dons, engagements communautaires concernent essentiellement les cotisations pour les cérémonies religieuses ou culturelles, l'assistance à un proche...

Les dépenses liées au transport et à la communication représentent 4% du revenu total des ménages nantis et très pauvres, 3% et 5% de ceux des ménages nantis. Les dépenses pour la communication, portent sur les achats de crédit téléphonique.

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

Graphique 8 : part des dépenses par poste



Source : SECNSA, profil SN 12_2018

CHAPITRE 6. Les contraintes économiques

6.1. Dans le domaine de l'agriculture

☞ Salinisation des sols

Dans les rizières, elle provoque la mort des palmiers, ce qui entraîne une dégradation des sols et par ricochet une baisse des rendements.

Dans le Goudomp, les terres de la vallée du Badobar sont entièrement salées. Le barrage anti sel construit en 1992 n'est plus en bon état. Il n'est plus en mesure de retenir l'eau salée.

☞ Faible mécanisation de l'agriculture

Dans la SN 12, l'agriculture est toujours manuelle. Dans les périmètres rizicoles, les femmes continuent à ce jour à travailler avec le « Kandiantou » qui est un instrument qui date de l'âge du fer. Cet instrument demande beaucoup d'énergie.



☞ Mouche des fruits

Les mouches des fruits sont des insectes ravageurs, qui s'attaquent aux mangues et aux agrumes. Le procédé de la mouche est simple : les femelles piquent l'épiderme des fruits à l'aide d'un ovipositeur, pour y déposer leurs œufs. De ces œufs sortent des larves (appelées asticots) qui se développent dans la pulpe des fruits en creusant des galeries. Quand elles atteignent le 3ème stade de développement, ces larves sortent des fruits et s'enfouissent dans le sol où elles achèvent leur développement et se transforment en pupes. Les adultes émergent de ces pupes et deviennent aptes à la reproduction environ une semaine après l'émergence.

Elles provoquent des pertes de récolte pouvant atteindre 40% à 60 % dans les Niayes et 70% à 80% en Casamance ⁴(100% dans les cas extrêmes) cf image.

Face à ce fléau les seules armes des producteurs demeurent, le piège et l'appât. Le piège est une bouteille de 1 litre, avec deux ouvertures latérales sur les côtés, attaché à une branche de manguier. Elle est remplie d'une substance (la phéromone) qui attire les mouches mâles. L'odeur du produit fait penser aux mouches mâles à la présence de mouches femelles dans le piège. Cette substance, est mélangée à un insecticide sans odeur qui tue les mouches une fois qu'elles entrent dans la bouteille.



L'appât est un produit chimique, qui est badigeonné sur le tronc des arbres. Ce produit attire exclusivement les mouches femelles qui une fois qu'elles posent leurs pattes sur le tronc meurent.

⁴ Régions de Sédhiou, Kolda (SN 12), Ziguinchor (SN 11)

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

☞ Filière anacarde

La filière anacarde est confrontée à un manque d'organisation au niveau des unités de fabrication, qui se manifeste par une mauvaise gestion de la qualité et de la production.

Dans les plantations d'anacarde, les densités de semis ne sont pas respectées, ce qui ne permet pas un bon développement des racines de l'anacardier, qui ont besoin de 8 mètres pour se développer convenablement. Cette situation ne favorise pas une bonne nutrition de l'arbre, qui produit par conséquent une noix qui est de mauvaise qualité. A cela s'ajoute, le non-respect des pratiques culturales : élagage, désherbage et séchage.

Les producteurs sont confrontés aussi à des problèmes pour stocker leurs récoltes, ce qui les pousse à vendre à bas prix la noix. Ils n'utilisent pas aussi toutes les possibilités qu'offre la culture de l'anacarde (développement de l'apiculture dans les plantations d'anacarde), transformation de la noix en vinaigre.

☞ Dans le domaine de la foresterie

On assiste à une dégradation des ressources forestières, dues à des facteurs naturels comme la sécheresse, mais aussi anthropique, comme le défrichement et les coupes abusives de bois.

Conclusion

Les résultats du profil, montrent que dans la SN 12 l'agriculture est la première source de nourriture des ménages nantis et moyens. Elle couvre respectivement 69 % et 59% de leurs besoins alimentaires. Chez les très pauvres et les pauvres, les achats d'aliments, constituent la principale source de nourriture ; il a permis de couvrir respectivement 61% et 56% des besoins alimentaires de ces deux GSE. Cette situation révèle, qu'une importante hausse des prix des denrées de bases pourrait occasionner des difficultés pour les ménages.

L'analyse a fait ressortir que dans la zone les biens productifs sont concentrés entre les mains des nantis et des moyens. Ces derniers possèdent plus de terres et d'animaux que les très pauvres et pauvres, ce qui explique qu'ils cultivent plus qu'eux ; cette situation accroît leur résilience face aux chocs.

Le profil nous a permis aussi, de mieux cerner les contraintes qui pèsent sur la culture de l'anacarde et de la mangue.

Recommandations

Pour protéger et renforcer les moyens d'existence des ménages de la SN 12, il serait impératif de :

- ✚ Lutter plus efficacement contre la salinisation des terres, par la restauration des terres dégradées, la construction et la réfection de digues anti sel ;
- ✚ Appuyer les comités de lutte contre la mouche des fruits (en organisation, formation, matériels...)
- ✚ Promouvoir de bonnes variétés de semence d'anacarde ;

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

- + Promouvoir la transformation de l'anacarde en valorisant la pomme d'acajou qui peut être transformée en vinaigre, biogaz...
- + Renforcer les producteurs d'anacarde en formation et en matériels ;
- + Respecter les règles culturales dans les plantations d'anacarde (élagage, densité de semis, désherbage...)
- + Faire des aménagements hydro-agricoles pour promouvoir la culture du riz irrigué ;
- + Organiser la commercialisation des fruits ;
- + Développer l'apiculture dans les plantations d'anacarde, d'agrumes, de manguiers pour permettre aux producteurs de diversifier leurs sources de revenus ;

RAPPORT DU PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 12

EQUIPE DE COLLECTE

AMAR RACINE SOW	COORDONNATEUR DES EQUIPES	77 542 71 95
TABLEUR	OUMAR FAMARA GUEYE	77 663 20 20
EQUIPE 1		
CHEIKH NDOYE	CHEF D'EQUIPE	77 800 45 56
DAOUDA BADJI	ENQUETEUR	78 4654814
CHEIKH OUMAR BALDE	ENQUETEUR	77 7068355
SOPHIE CISSE	ENQUETEUR	77 3165243
MOUHAMADOU NDAO	ENQUETEUR	77 628 18 52
ABDOULAYE DABO	ENQUETEUR	77 687 99 88
AWA DIOP	ENQUETEUR	77 249 43 43
OUSMANE DIOUF	ENQUETEUR	77 118 40 34
EQUIPE 2		
BAKARY NDAO	CHEF D'EQUIPE	77 510 61 25
MAME ALY DIA	ENQUETEUR	78 386 24 66
YAYA DIENG	ENQUETEUR	77 517 88 26
ANSOU CAMARA	ENQUETEUR	77 214 58 44
SOULEYMANE TAMBA	ENQUETEUR	77 720 00 24
ABDOU KARIM KOTE	ENQUETEUR	77 441 37 88
SAMBA KAO	ENQUETEUR	76 515 99 66
ALHASSANE DIA	ENQUETEUR	77 016 55 15

VILLAGE ECHANTILLON

DEPARTEMENT	VILLAGE
SEDHIOU	BABADY
	BOUSSIMBALLO
	NIANDANKI
	SINKERE
	BOUNO
	SARE BOCAR
BOUNKILING	DIENDIEME
	KAROUMBOU
GOUDOMP	MOYAFARA
	SANSAKOTO
Kolda	TALTO DIEGA
	MERIBE DEMBA